



ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES-ADVF TITRE PROFESSIONNEL (RNCP 37715)

EFFECTIF Maximum
12 STAGIAIRES

TARIFS : 6272 €/ Stagiaire

Si vous avez des besoins spécifiques, notamment pour les stagiaires en situation de handicap, merci de nous en informer afin que nous évaluions la possibilité de suivi de la formation en regard des compétences visées et afin de mettre en œuvre si possible toutes les conditions d'accès et de suivi de la formation nécessaire pour ces stagiaires.

PUBLIC CIBLE

Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, salariés d'entreprises médico-sociales.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire et compter sont nécessaires pour l'entrée en formation.

Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre d'une POEI, avoir une promesse d'embauche d'un employeur.

MODALITÉS D'ACCÈS

Entretien de candidature : évaluation des pré-requis (tests et positionnement).

Promesse de recrutement par un employeur si financement France Travail en parcours POEI.

MODALITÉS-DURÉE

Formation en présentiel de 448 h, alternant apports théoriques et pratiques (simulation, stage) :

- 315 h en centre de formation,
- 133 h de stage en entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences pour contribuer au bien être de toute personne (enfant, personne âgée, en situation de handicap, souffrant d'une maladie, en convalescence) dans son lieu de vie, ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien :

- Entretien le logement et le linge de la personne,
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles et dans ses projets,
- Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES (*)

- Suivi individualisé de la formation et du projet professionnel,
- Tutorat en stage,
- Apports théoriques,
- Simulations en plateaux techniques,
- Retour d'expérience et analyses de pratiques.

(*) Des supports pédagogiques seront remis à chaque stagiaire tout au long de la formation.

PROFILS INTERVENANTS

Formateurs professionnels titulaires du titre ADVF.

Professionnels soignants, éducatifs et rééducateurs.



ÉVALUATION ET CERTIFICATION

- Évaluation en cours de formation (questionnaires, études de situations, mises en situation),
- Réalisation d'un dossier professionnel,
- Évaluation de stage,
- Épreuves finales de certification devant un jury professionnel (mise en situation professionnelle, étude des dossiers du candidat, entretien final),
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence SST,
- Questionnaire de satisfaction.

Cette action de formation relevant de la catégorie « Acquisition, entretien ou perfectionnement des compétences » donnera lieu à la délivrance d'un certificat de fin de formation.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

Afin d'acquérir les 3 compétences professionnelles nécessaires à l'acquisition du diplôme d'assistant de vie aux familles, le stagiaire devra intégrer des savoirs, savoir-faire et savoirs relationnels pour :

CCP1 : Entretenir le logement et le linge de la personne :

- Les techniques et les gestes professionnels,
- La posture professionnelle et la capacité relationnelle avec la personne dans le cadre de l'entretien de son logement,
- L'organisation des actions adaptées aux besoins et souhaits de la personne, de son entourage, des moyens à disposition dans le contexte professionnel.

CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles et dans ses projets en fonction de ses besoins, ses souhaits :

- La réalisation de projets personnels et du maintien d'un lien social,
- La réalisation de la toilette, l'habillement et des déplacements,
- L'aide lors des courses, de la préparation et de la prise des repas,
- La prévention des risques, la sécurité de la personne, la mise en place d'un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement,
- La mise en œuvre des gestes et des techniques professionnels appropriés lors de l'aide à la mobilisation ou au déplacement,
- L'acquisition d'une posture professionnelle et bienveillante, de capacités relationnelles et une communication adaptée,
- L'organisation d'actions adaptées aux souhaits et besoins de la personne, de son entourage, des moyens à disposition et dans le contexte professionnel.

CCP3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile :

- La définition avec le parent du cadre de l'intervention auprès de l'enfant,
- La mise en œuvre des gestes et des techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillement et des repas,
- L'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités,
- La prévention des risques et assurer la sécurité de l'enfant,
- L'acquisition d'une posture professionnelle et bienveillante, de capacités relationnelles et une communication adaptée à l'enfant et au parent.

DATES 2025

Du 20 janvier au 17 avril 2025
Du 14 avril au 18 juillet 2025
Du 22 septembre au 19 décembre 2025

DUREE : 448 HEURES

LIEU : Fondation Mallet - Richebourg (78)

CONTACT ET INSCRIPTION

Fondation Mallet : *Mariam ES SAIDI*
Tél : 01 34 85 36 61
contactformation@fondationmallet.fr

FormaFlow : *Paula BATCHELOR*
Tel : 06 07 71 55 95
Paula.batchelor@formatflow.fr

POSSIBILITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel,
- Financement par l'employeur (OPCO),
- Financement France Travail dans le cadre d'une POEI.